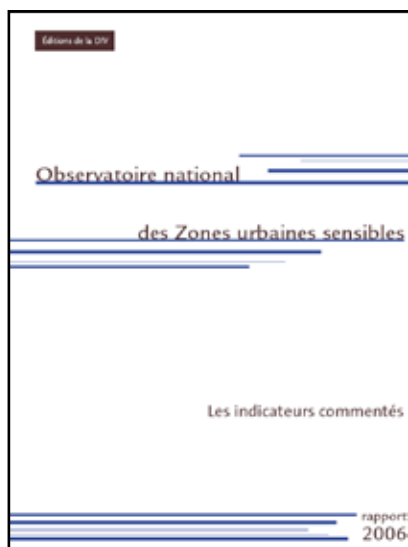


Paris, le 14 novembre 2006

Vient de paraître



Analyse issue du rapport 2006
de l'Observatoire national des
zones urbaines sensibles

Auteurs :

Caroline Allonier, Thierry Debrand,
Véronique Lucas-Gabrielli,
Aurélien Pierre, Thierry Rochereau

État de santé et recours aux soins dans les zones urbaines sensibles

Données issues de l'Enquête décennale santé 2002-03

► L'état de santé

Près du tiers des résidents en ZUS se déclarent en mauvaise santé contre un quart des personnes qui ne vivent pas en ZUS. À âge, sexe, niveau d'étude ou catégorie sociale égale, les habitants des ZUS se perçoivent en moins bonne santé que le reste de la population.

23 % des résidents des ZUS déclarent au moins une incapacité contre 19,6 % pour le reste de la population. Ce sont là aussi les personnes les plus âgées et les catégories sociales les plus défavorisées qui déclarent le plus souvent au moins une incapacité, et cette déclaration est toujours plus fréquente parmi les résidents en ZUS.

Ces différences sont moins marquées pour les autres indicateurs de santé telles les maladies chroniques et les limitations d'activité quotidienne. Elles sont peut-être sous-estimées par une mauvaise connaissance que les résidents des ZUS ont de leur état de santé, entraînant une ignorance de leur part de maladies chroniques tel le diabète.

« L'effet ZUS » sur la santé est accentué tant pour les locataires du parc public que pour ceux du parc privé. L'effet des facteurs qui déterminent l'état de santé d'un individu (par exemple l'âge) est plus important pour la population des ZUS.

► Le recours aux soins

Les résidents des ZUS sont plus nombreux à avoir subi au moins une hospitalisation dans les douze derniers mois (15,6 % contre 13,5 % pour la population ne vivant pas en ZUS), mais ils recourent moins fréquemment à un spécialiste (57,2 % versus 64,4 %). Aucune différence significative ne peut être mise en évidence pour la proportion d'habitants ayant recouru au moins une fois dans l'année à un généraliste mais la fréquence de consultation est plus élevée pour les habitants des ZUS.

« L'effet ZUS » est là aussi accentué pour les locataires du parc HLM qui ont une probabilité plus élevée de se faire hospitaliser. L'impact des facteurs qui déterminent le recours aux soins est aussi amplifié pour les habitants des ZUS

Pour en savoir plus :

<http://www.ville.gouv.fr/infos/editions/observatoire-rapport-2006-accueil.html>

Nathalie Meunier (IRDES)
Tél : 01 53 93 43 02
E-mail : meunier@irdes.fr

Ces données sont issues du rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) qui vient de paraître.

L'ONZUS a confié à une équipe de l'IRDES la réalisation de cette étude sur l'état de santé et le recours aux soins des habitants des ZUS. Les données sont issues de l'Enquête décennale Santé conduite par l'Insee en 2002-2003.

En dehors de la santé, d'autres thèmes sont traités dans le rapport : l'emploi, les entreprises, les revenus des habitants, l'habitat, la réussite scolaire, la sécurité et la tranquillité publiques, les dispositifs de la politique de la ville.